

*États financiers de la*  
*Financial Statements of the*

**FONDATION DE LA CITÉ  
COLLÉGIALE INC.**

*31 mars 2008*  
*March 31, 2008*

## Rapport des vérificateurs

Aux membres du Conseil d'administration de la  
Fondation de la Cité collégiale inc.

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation de la Cité collégiale inc. (la "Fondation") au 31 mars 2008 et les états des résultats - Fonds de fonctionnement et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, à l'exception du changement de la comptabilisation des instruments financiers tel qu'expliqué à la note 2 afférente aux états financiers, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

## Auditors' Report

To the Board of Directors of the  
Fondation de la Cité collégiale inc.

We have audited the balance sheet of the Fondation de la Cité collégiale inc. (the "Foundation") as at March 31, 2008 and the statements of operations - Operating Fund and of changes in fund balances for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Foundation's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Foundation as at March 31, 2008 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles. As required by the Corporations Act of Ontario, we report that, in our opinion, except for the changes in accounting for financial instruments as explained in note 2 to the financial statements, these principles have been applied on a basis consistent with that of the preceding year.

*Deloitte & Touche s.r.l./LLP*

Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés

Chartered Accountants  
Licensed Public Accountants

Le 23 avril 2008

April 23, 2008

PAGE

État des résultats - Fonds de fonctionnement	1	Statement of Operations - Operating Fund
État de l'évolution des soldes de fonds	2	Statement of Changes in Fund Balances
Bilan	3	Balance Sheet
Notes complémentaires	4 - 12	Notes to the Financial Statements

**FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.**  
**État des résultats - Fonds de fonctionnement**  
**de l'exercice terminé le 31 mars 2008**

**FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.**  
**Statement of Operations - Operating Fund**  
**year ended March 31, 2008**

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	
Revenus			Revenues
Dons, commandites et collectes de fonds	826 753 \$	433 510 \$	Donations, sponsorships and fundraising
Bingos	38 151	67 154	Bingos
Revenus de placements	166 050	130 900	Investment income
	<b>1 030 954</b>	<b>631 564</b>	
Dépenses			Expenses
Salaires et charges sociales	166 452	163 358	Salaries and benefits
Papeterie, impression et dépenses de bureau	2 941	4 494	Supplies, printing and office expenses
Relations publiques et frais de représentation	7 379	19 686	Public relations and promotion
Services contractuels	60 179	68 260	Contractual fees
Frais de voyage	2 844	2 189	Travel expense
Honoraires professionnels	12 430	9 717	Professional fees
Activités de prélèvement de fonds	16 270	14 745	Fundraising expense
Bourses versées aux étudiants	204 050	161 150	Student scholarships
Dons versés au Collège	558 409	187 965	Donations to the College
	<b>1 030 954</b>	<b>631 564</b>	
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>EXCESS OF REVENUE OVER EXPENSES</b>

**FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.**  
 État de l'évolution des soldes de fonds  
 de l'exercice terminé le 31 mars 2008

**FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.**  
 Statement of Changes in Fund Balances  
 year ended March 31, 2008

	Fonds de fonctionnement		Fonds de dotation		
	Operating Fund	2008	Endowment Fund	2008	2007
SOLDES AU DÉBUT, tel que déjà établi	65 732 \$	5 530 017 \$	5 595 749 \$	3 611 605 \$	BALANCES, BEGINNING OF YEAR, as previously stated
Perte cumulée non réalisée sur actifs financiers disponibles à la vente (note 2)	-	(63 468)	(63 468)	-	Accumulated unrealized losses on financial assets available-for-sale (note 2)
SOLDES AU DÉBUT, après l'incidence des modifications des conventions comptables	65 732	5 466 549	5 532 281	3 611 605	BALANCES, BEGINNING OF YEAR, as a result of a change in accounting policy
Excédent des revenus sur les dépenses	-	-	-	-	Excess of revenue over expenses
Perte non réalisée de l'exercice sur les actifs financiers disponibles à la vente	-	(129 292)	(129 292)	-	Unrealized losses on financial assets available-for-sale during the year
Apports reçus à titre de dotation	-	960 627	960 627	1 984 144	Endowment contributions
<b>SOLDES À LA FIN</b>	<b>65 732 \$</b>	<b>6 297 884 \$</b>	<b>6 363 616 \$</b>	<b>5 595 749 \$</b>	<b>BALANCES, END OF YEAR</b>
Solde cumulé des pertes non réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à la fin	- \$	- \$	(192 760) \$	- \$	Accumulated unrealized losses on available-for-sale financial assets, end of year

FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.  
 Bilan  
 au 31 mars 2008

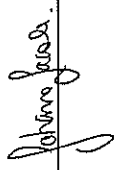
FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.  
 Balance Sheet  
 as at March 31, 2008

	Fonds de fonctionnement		Fonds de dotation	Total	
	Operating Fund	Endowment Fund		2008	2007
<b>ACTIF À COURT TERME</b>					
Encaisse	74 899 \$	- \$		74 899 \$	63 778 \$
Débiteurs	9 921	-		9 921	8 150
Intérêts à recevoir	38 539	-		38 539	16 728
	123 359	-		123 359	88 656
<b>MONTANT À RECEVOIR DE LA CITÉ COLLÉGIALE</b>	506 563	573 604		1 080 167	1 796 482
<b>PLACEMENTS À LONG TERME (note 3)</b>	-	5 724 280		5 724 280	4 071 721
	629 922 \$	6 297 884 \$		6 927 806 \$	5 956 859 \$
<b>PASSIF À COURT TERME</b>					
Créditeurs et frais courus	10 800 \$	- \$		10 800 \$	14 845 \$
Apports reportés (note 4)	553 390	-		553 390	346 265
	564 190	-		564 190	361 110
<b>SOLDES DE FONDS</b>					
Affectés d'origine externe (note 5)	-	6 297 884		6 297 884	5 530 017
Non grevés d'affectations	65 732	-		65 732	65 732
	65 732	6 297 884		6 363 616	5 595 749
	629 922 \$	6 297 884 \$		6 927 806 \$	5 956 859 \$
<b>CURRENT ASSETS</b>					
Cash					
Accounts receivable					
Interest receivable					
<b>AMOUNT RECEIVABLE FROM LA CITÉ COLLÉGIALE</b>					
<b>LONG-TERM INVESTMENTS (note 3)</b>					
<b>CURRENT LIABILITIES</b>					
Accounts payable and accrued liabilities					
Deferred contributions (note 4)					
<b>FUND BALANCES</b>					
Externally restricted (note 5)					
Unrestricted					

AU NOM DU CONSEIL

Directeur  Director

APPROVED BY THE BOARD

Directeur  Director

**1. NATURE DE L'ORGANISME**

La Fondation de la Cité collégiale inc. (la "Fondation"), constituée sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, est un organisme sans but lucratif dont le but est de recueillir des fonds pour le bénéfice de la Cité collégiale (le "Collège") afin d'améliorer la qualité de l'éducation par l'achat d'équipement, de matériel pédagogique et de fournitures et par l'émission de bourses et d'aide financière aux étudiants du Collège, particulièrement à ceux et celles qui, sans cette aide, ne pourraient poursuivre leurs études. La Fondation est un organisme de charité au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

**2. CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

*Méthode de comptabilisation*

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

*Comptabilité par fonds*

Afin d'observer les affectations prévues par rapport à l'utilisation des ressources qui lui sont disponibles, la Fondation maintient une comptabilité par fonds.

Le Fonds de fonctionnement reflète l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes.

Le Fonds de dotation présente l'accumulation du capital qui doit être maintenu de façon permanente afin d'offrir des programmes d'aide financière financés à même les revenus générés par ce capital. Les intérêts gagnés par le Fonds de dotation sont comptabilisés aux apports reportés grevés d'affectations externes dans le Fonds de fonctionnement, et sont constatés comme revenus à l'état des résultats dans la mesure où des bourses ont été versées aux étudiant(e)s à même ces fonds.

*Constataion des revenus*

Les apports qui ne sont pas grevés d'affectations externes sont présentés à titre de revenus au cours de l'exercice concerné lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons ne sont comptabilisées qu'une fois reçues vu le caractère incertain de leur perception.

**1. NATURE OF THE ORGANIZATION**

The Fondation de la Cité collégiale inc. (the "Foundation"), incorporated without share capital under the Corporations Act of Ontario, is a not-for-profit organization whose goal is to raise funds for the benefit of the Cité collégiale (the "College") to improve the quality of education through the purchase of equipment, training material and supplies and by issuing scholarships and financial help to the College's students, especially those who would not be able to pursue their studies without such help. The Foundation is a charitable organization under the Income Tax Act.

**2. ACCOUNTING POLICIES**

The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

*Accounting method*

The Foundation follows the deferral method of accounting for contributions.

*Fund accounting*

The Foundation uses fund accounting in order to better reflect the restrictions on the use of its resources.

The Operating Fund accounts for the use of resources relating to current operations.

The Endowment Fund presents the accumulated resources which must be maintained permanently to provide financial aid programs financed out of revenues earned by this capital. Interest earned by the Endowment Fund is included with the deferred contributions subject to external contributions in the Operating Fund, and is recognized as revenue within the statement of Operations to the extent that these funds have been awarded to students as scholarships.

*Revenue recognition*

Unrestricted contributions are recognized as current period revenues when received or receivable, if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured. Due to uncertainty involved in collecting pledged donations, they are not recorded until received.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

*Constatation des revenus (suite)*

Les apports affectés sont reconnus dans le Fonds de fonctionnement dans la période où les dépenses reliées sont encourues. Les montants sont utilisés selon le but exprimé par le désignataire.

Les dons ou contributions externes reçus à titre de dotations et dont les montants doivent être maintenus en permanence sont comptabilisés directement comme augmentation du solde du Fonds de dotation.

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ces derniers ne sont pas constatés dans les états financiers. Cependant, si un apport s'avérait significatif, il serait divulgué par voie de note aux états financiers.

*Placements à long terme*

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2007, les placements à long-terme sont classés à titre d'instruments financiers disponibles à la vente et ils sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes de valeur non réalisés sont reconnus dans les soldes de Fonds. Toute autre baisse de valeur autre que temporaire et tous gains et pertes réalisés sur disposition sont reflétés dans les revenus de placements. Les placements étaient préalablement enregistrés au coût amorti.

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les postes importants qui ont requis des estimations de la part de la direction sont la valeur des débiteurs, les frais courus et les apports reportés.

2. ACCOUNTING POLICIES (continued)

*Revenue recognition (continued)*

Externally restricted contributions are recognized in the Operating Fund in the period in which the related expenses are incurred. Externally restricted amounts can only be used for the purposes designated by external parties.

Externally restricted endowment contributions which must be permanently maintained are recognized as direct increases in the fund balance of the Endowment Fund.

Contributions of services are not recognized in the financial statements as it is difficult to estimate their fair value. However, if a contribution would appear to be significant, disclosure would be made as a note to the financial statements.

*Long-term investments*

Commencing April 1, 2007, long-term investments are considered to be available-for-sale and are carried at fair value with any unrealized gains or losses reflected to the Fund Balances. Any other than temporary impairment and any realized gains and losses on disposal are reflected in investment income. Investments were previously recorded at amortized cost.

*Use of estimates*

The preparation of financial statements in conformity with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenue and expenses during the reporting period. Actual results could differ from these estimates.

Significant estimates made by management include accounts receivable, accrued liabilities and deferred contributions.



2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

*Modifications des conventions comptables*

La Fondation a adopté les recommandations suivantes du Manuel de l'ICCA en date du 1<sup>er</sup> avril 2007 : chapitre 3855, *Instruments financiers - comptabilisation et évaluation*; chapitre 3865, *Couvertures*; chapitre 3861, *Instruments financiers - Information à fournir et présentation*; ainsi que les modifications apportées au chapitre 4400, *Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif*. Ces chapitres énoncent des normes compréhensives au niveau de la comptabilisation, de l'évaluation et de la présentation des instruments financiers. Les modifications apportées au chapitre 4400 du Manuel de l'ICCA obligent les organismes sans but lucratif à comptabiliser certains gains et pertes directement à l'état de l'évolution des soldes de fonds de la période.

Tel que requis, ces nouvelles conventions comptables ont été mises en application de façon rétrospective en date du 1<sup>er</sup> avril 2007 sans redressement des résultats des périodes précédentes.

En vertu du chapitre 3855, *Instruments financiers - comptabilisation et évaluation*, tous les éléments d'actifs doivent être classés soit comme actifs détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances ou actifs disponibles à la vente, et tous les passifs financiers doivent être classés soit comme passifs détenus à des fins de transaction ou comme autres passifs financiers. Les instruments financiers classés comme instruments détenus à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur et toutes les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats. Les actifs financiers classés comme actifs financiers détenus jusqu'à échéance ou comme prêts et créances et autres passifs sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur et toutes les variations des gains et des pertes non réalisés sont constatées dans l'état de l'évolution des soldes de fonds.

*Classification des instruments financiers*

Encaisse	Détenus à des fins de transaction
Montant à recevoir de La Cité collégiale	Prêts et créances
Intérêts à recevoir	Prêts et créances
Placements à long terme	Disponibles à la vente
Créditeurs et frais courus	Autres passifs

*Répercussions aux états financiers de 2008*

Suite à l'adoption des nouvelles conventions comptables en date du 1<sup>er</sup> avril 2007 et aux décisions prises par la direction, la Fondation a dû comptabiliser les actifs financiers disponibles à la vente à leurs justes valeurs, en imputant les variations à l'état de l'évolution des soldes de fonds. Ainsi, le redressement suivant a dû être apporté aux soldes de fonds au début de l'exercice :

- une perte cumulée non réalisée de 63 468 \$ sur les actifs financiers disponibles à la vente.

2. ACCOUNTING POLICIES (continued)

*Changes in accounting policies*

Effective April 1, 2007, the Foundation adopted the following recommendations of the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) Handbook: Section 3855, *Financial Instruments - Recognition and Measurement*; Section 3865, *Hedges*; Section 3861, *Financial Instruments - Disclosure and Presentation*; and amendments to Section 4400, *Financial Statement Presentation by Not-For-Profit Organizations*. These new Handbook Sections provide comprehensive requirements for the recognition, measurement and disclosure of financial instruments. The amendments to Handbook Section 4400 require certain gains and losses to be recognized initially as direct entries to the Statement of Changes in Fund Balances for the period.

As required, these new standards and guidelines have been adopted retrospectively as at April 1, 2007 without restatement of prior periods.

Under section 3855, *Financial Instruments - Recognition and Measurement*, all assets must be classified as held-for-trading, held-to-maturity, loans and receivables or available-for-sale and all liabilities must be classified as held-for-trading or other liabilities. Financial instruments classified as held-for-trading are measured at fair value with changes in fair value recognized in net income. Financial assets classified as held-to-maturity, loans and receivables or other liabilities are measured at amortized costs using the effective interest rate method. Financial assets classified as available-for-sale are measured at fair value with changes in unrealized gains and losses recognized in the Statement of Changes in Fund Balances.

*Classification of financial instruments*

Cash	Held-for-trading
Amount receivable from La Cité collégiale	Loans and receivables
Interest receivable	Loans and receivables
Long-term investments	Available-for-sale
Accounts payable and accrued liabilities	Other liabilities

*Impact on 2008 financial statements*

As a result of the new accounting standards implemented as of April 1, 2007 and of management's decisions, the Foundation recorded an adjustment to the Statement of Changes in Fund Balances. As such, the following adjustment was recorded to the opening balance:

- Accumulated unrealized losses in the amount of \$63,468 on financial assets available-for-sale.

2. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

*Modifications comptables futures*

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2008, la Fondation adoptera les nouveaux chapitres suivants du manuel de l'ICCA : 1535, intitulé *Informations à fournir concernant le capital*; 3862, intitulé *Instruments financiers - informations à fournir*, et 3863, intitulé *Instruments financiers - présentation*.

Le chapitre 1535 exige de la Fondation la divulgation de ses objectifs, de ses politiques et procédures de gestion du capital comprenant une description des éléments relevant de sa gestion du capital, et la façon dont la Fondation gère et rencontre les exigences réglementaires concernant son capital de même que les conséquences d'une non conformité.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, intitulé *Instruments financiers - information à fournir et présentation*. Le chapitre 3862 exige une divulgation étendue au sujet de l'importance des instruments financiers à la situation financière et à la performance financière de la Fondation. Des informations additionnelles au sujet de la nature et de l'ampleur des risques découlant d'instruments financiers ainsi que de la façon dont la Fondation gère ces risques sont également requises. Le chapitre 3863 reprend sensiblement les mêmes exigences de présentations que le chapitre 3861.

2. ACCOUNTING POLICIES (continued)

*Future accounting changes*

Effective April 1, 2008, the Foundation will adopt three new CICA Handbook Sections: Section 1535 *Capital Disclosures*, Section 3862 *Financial Instruments - Disclosures*, and Section 3863 *Financial Instruments - Presentation*.

Section 1535 requires disclosure of the Foundation's objectives, policies and processes for managing capital, including a description of what is managed as capital and how the Foundation manages and meets externally imposed capital requirements and the consequences of non-compliance.

Sections 3862 and 3863 replace Handbook Section 3861, *Financial Instruments - Disclosure and Presentation*. Section 3862 requires enhanced disclosures related to financial instruments and their significance related to the Foundation's position and performance. Additional disclosure related to the nature and extent of risks arising from financial instruments and how those risks are managed is also required. Section 3863 is basically unchanged from the presentation requirements of Section 3861.

3. PLACEMENTS À LONG TERME

3. LONG-TERM INVESTMENTS

	2008		2007		
	Coût	Juste valeur et valeur comptable	Coût et valeur comptable	Juste valeur	
	Cost	Fair Value and Carrying Value	Cost and Carrying Value	Fair Value	
Encaisse	1 172 264 \$	1 172 264 \$	96 856 \$	96 856 \$	Cash
Fonds d'obligations	932 311	915 233	1 018 657	1 008 652	Bond fund
Dépôts à terme, taux variant de 2,3 % à 4,67 % (2007 - taux variant de 2,3 % à 5 %), échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2011	1 158 410	1 158 410	466 910	466 910	Term deposits, rates varying between 2.3% to 4.67% (2007 - rates varying between 2.3% to 5%) maturing at various dates up to December 2011
Hypothèques, taux de 9,75 %, échéant à différentes dates jusqu'en juin 2012	687 243	687 243	775 895	775 895	Mortgages, rate of 9.75%, maturing at various dates up to June 2012
5 000 parts privilégiées de la Caisse Populaire Trillium à 10,00 \$ chacune, taux de rendement minimum de 5,75 % ajusté annuellement	50 000	50 000	50 000	50 000	5,000 preferred shares of Caisse Populaire Trillium at \$10.00 per share, minimum rate of return of 5.75% adjusted on an annual basis
Fonds de fiducie de revenus	562 573	514 319	515 780	474 488	Income trust fund
Fonds de marché monétaire	105 334	104 626	-	-	Money market fund
Fonds d'actions canadiennes	976 398	862 371	879 720	832 974	Canadian equity fund
Fonds d'actions mondiales	272 507	259 814	267 903	302 478	Global equity fund
	5 917 040 \$	5 724 280 \$	4 071 721 \$	4 008 253 \$	

**3. PLACEMENTS À LONG TERME (suite)**

*Risque lié aux placements*

Le placement dans des instruments financiers place la Fondation face à des risques liés aux placements. Le risque de taux d'intérêt est le risque provenant des variations dans les taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. On trouve aussi des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations. Le risque de marché est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres au titre lui-même ou à son émetteur, ou par des facteurs communs à tous les titres négociés sur le marché.

*Concentration du risque*

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres similaires. Les placements de la Fondation se trouvent majoritairement en encaisse, dans des dépôts à terme, dans des hypothèques et dans des fonds d'obligations, dans des fonds de fiducies de revenus, dans des fonds d'actions canadiennes et des fonds d'actions mondiales.

**4. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés présentent les fonds reçus qui sont grevés d'affectations d'origine externe. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2008</u>	<u>2007</u>	
Solde au début de l'exercice	346 265 \$	184 303 \$	Balance, beginning of year
Apports reçus	468 360	435 691	Contributions received
Reconnus à titre de revenus	(261 235)	(273 729)	Recognized as revenue
	<u>553 390 \$</u>	<u>346 265 \$</u>	
Solde à la fin de l'exercice			Balance, end of year
Ce solde est grevé des affectations suivantes :			
Fonds disponibles pour des bourses (note 5)	504 164 \$	337 365 \$	Funds available for financial aid (note 5)
Autres activités de la Fondation	49 226	8 900	Other activities of the Foundation
	<u>553 390 \$</u>	<u>346 265 \$</u>	

**3. LONG-TERM INVESTMENTS (continued)**

*Investment risk*

Investment in financial instruments renders the Foundation subject to investment risks. Interest risk is the risk arising from fluctuations in interest rates and their degree of volatility. There is also the risk arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge an obligation when it is due. Market risk is the risk to the value of a financial instrument due to fluctuations in market prices, whether these fluctuations are caused by factors specific to the investment itself or to its issuer, or by factors pertinent to all investments on the market.

*Concentration of risk*

Concentration of risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political and other conditions. The Foundation invests mainly in cash assets, in term deposits, in mortgages, in bond funds, in income trust funds, in Canadian equity funds and global equity funds.

**4. DEFERRED CONTRIBUTIONS**

Deferred contributions relate to externally restricted funds. The following activities occurred in the balance of deferred contributions during the year:

This balance is subject to the following restrictions:

**5. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE**

Les fonds constatés à titre de dotation représentent principalement les contributions reçues dans le cadre du Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiantes et les étudiants de l'Ontario. Les contributions reçues par ce fonds doivent être maintenues en permanence par la Fondation et les intérêts gagnés sur ces sommes sont distribués sous forme de bourses aux étudiant(e)s.

Par ailleurs, l'excédent des intérêts gagnés sur les bourses émises aux étudiant(e)s est présenté dans les apports reportés du Fonds de fonctionnement.

**5. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE**

Restricted endowments mainly consist of contributions received relating to the Ontario Student Opportunity Trust Fund. These contributions must be permanently maintained by the Foundation and interest earned from these funds is to be used for student scholarships.

The excess of interest earned over the scholarship actually awarded to the students is included in deferred contributions in the Operating Fund.

**FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.**  
Notes complémentaires  
de l'exercice terminé le 31 mars 2008

**FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.**  
Notes to the Financial Statements  
year ended March 31, 2008

5. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE (continued)

	Fonds d'initiatives pour les étudiants(e)s de l'Ontario		Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiants		Autres	
	Ontario Student Opportunity Trust Funds Phase 1	Ontario Student Opportunity Trust Funds Phase 2	Ontario Trust for Student Support	Others	2008	2007
Dons reçus entre le 1er avril 2007 et le 31 mars 2008						
Dons en argent apparés entre le 1er avril 2007 et le 31 mars 2008	- \$	- \$	379 701 \$	- \$	379 701 \$	573 020 \$
Dons en argent non apparés	-	-	175 975	-	175 975	-
Total des dons en argent	- \$	- \$	555 676 \$	- \$	555 676 \$	573 020 \$
Soldes de fonds affectés d'origine externe						
Solde au début de l'exercice, tel que présenté précédemment	1 374 354 \$	775 138 \$	2 839 705 \$	540 820 \$	5 530 017 \$	3 545 873 \$
Perte cumulée non réalisée sur actifs financiers disponibles à la vente	(15 773)	(8 896)	(32 592)	(6 207)	(63 468)	-
Solde au début, après l'incidence des modifications des conventions comptables	1 358 581	766 242	2 807 113	534 613	5 466 549	3 545 873
Apports reçus au cours de l'exercice	-	-	555 676	25 250	580 926	595 830
Perte non réalisée de l'exercice sur les actifs financiers disponibles à la vente	(27 330)	(15 414)	(75 286)	(11 262)	(129 292)	-
Fonds apparés repus/à recevoir du MFCU en 2007-2008	-	-	379 701	-	379 701	1 388 314
Solde à la fin de l'exercice	1 331 251 \$	750 828 \$	3 667 204 \$	548 601 \$	6 297 884 \$	5 530 017 \$

Donations received between April 1, 2007 to March 31, 2008

Cash donations matched between April 1, 2007 and March 31, 2008

Unmatched cash donations

Total cash donations

Externally Restricted Fund Balance

Balance, beginning of year, as previously reported

Accumulated unrealized losses on financial assets available-for-sale

Balance, beginning of year, as a result of a change in accounting policy

Contributions received during the year

Accumulated unrealized losses on financial assets available-for-sale during the year

Matching funds received/receivable from MTCU in 2007-2008

Balance, end of year

**FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.**  
Notes complémentaires  
de l'exercice terminé le 31 mars 2008

**FONDATION DE LA CITÉ COLLÉGIALE INC.**  
Notes to the Financial Statements  
year ended March 31, 2008

5. SOLDE DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE EXTERNE (suite)

5. EXTERNALLY RESTRICTED FUND BALANCE (continued)

	Phase 1	Phase 2	Fiducie de l'Ontario en soutien aux étudiants	Autres	2008	2007
Soide de fonds affectés d'origine externe			Ontario Student Opportunity Trust Funds	Ontario Trust for Student Support		
Fonds disponibles pour des bourses au début de l'exercice	145 705 \$	91 575 \$	65 073 \$	35 013 \$	337 366 \$	177 416 \$
Revenus de placements	85 865	48 992	179 480	17 511	332 848	290 850
Bourses émises	(40 714)	(22 948)	(84 388)	(18 000)	(165 050)	(130 800)
Fonds disponibles pour des bourses à la fin de l'exercice	191 856 \$	117 619 \$	160 165 \$	34 524 \$	504 164 \$	337 366 \$
Nombre de récipiendaires	54	30	112	36	232	194
Coût et valeur comptable des fonds affectés d'origine externe	1 561 407 \$	890 048 \$	3 944 141 \$	599 212 \$	6 994 808 \$	5 667 383 \$
Juste valeur et valeur comptable des fonds affectés d'origine externe	1 518 304 \$	865 738 \$	3 836 263 \$	581 743 \$	6 802 048 \$	5 803 915 \$

6. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

6. STATEMENT OF CASH FLOWS

Un état des flux de trésorerie n'a pas été présenté puisque l'information concernant les flux de trésorerie est présentée de manière suffisante dans les états financiers.

A statement of cash flows has not been prepared as information relating to cash flows is otherwise adequately disclosed.